



Wallonie



Esneux

## URBANISME

### AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par la société **DEWEZ / PUBLIROUTE (Madame Nukhet TUFAN)** demeurant Poverstraat 88 à 1731 Relegem.

Le terrain concerné est situé **Rue Fond du Moulin, 73-75 à 4130 Esneux et cadastré division 2, section A n°479W2.**

La demande vise les travaux suivants : régularisation de trois dispositifs publicitaires non éclairés et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- Le placement de dispositif de publicité est interdit dans cet ensemble urbanistique (n°3) ;
  - Le pignon comprend plus de deux baies ;
  - Le nombre de dispositif par façade est supérieur à 2 ;
  - La distance par rapport aux limites latérales est inférieure à 0,60m ;
- Elle doit donc être soumise à annonce de projet (article D.IV.40 du CoDT).

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX **uniquement sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.34 ou 04/380.94.18.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : **04/380.93.35**, mail : [urbanisme@esneux.be](mailto:urbanisme@esneux.be), dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 09 avril 2025 au 23 avril 2025 au collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@esneux.be](mailto:urbanisme@esneux.be)